



Surveillance chikungunya, dengue et zika: Nouveau point de situation en Occitanie au 23/10/2025

Une circulation locale toujours active des virus de la dengue et du chikungunya

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée en Occitanie comme partout en France, en raison de sa capacité à transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. Pour limiter le risque d'importation et d'implantation de ces maladies, cette surveillance s'accentue chaque année du 1er mai au 30 novembre, période durant laquelle ces moustiques sont le plus actifs. En France métropolitaine, la majorité des cas signalés sont des cas importés, c'est-à-dire qu'ils concernent des personnes ayant contracté la maladie lors d'un voyage dans une zone où ces virus circulent. En métropole, les moustiques peuvent devenir porteurs du virus après avoir piqué une personne malade de retour de voyage et être ensuite capables de transmettre le virus à une personne n'ayant pas voyagé. On parle alors de cas autochtone. L'objectif de la surveillance est d'éviter et de maîtriser la mise en place d'un cycle de transmission locale de ces maladies tropicales.

Les chiffres-clés de la surveillance épidémiologique en Occitanie du 01/05/2025 au 22/10/2025 :

CHIKUNGUNYA	DENGUE	ZIKA
102	94	1
cas importés	cas importés	cas importé
84	6	0
cas autochtones (42 dans le Gard et 42 dans l'Hérault)	cas autochtones (1 dans le Lot et 1 dans les Pyrénées-Orientales, 1 dans	cas autochtone

Les chiffres-clés des actions de lutte antivectorielle menées dans l'entourage des cas en Occitanie du 01/05/2025 au 22/10/2025 :

Prospections entomologiques (*) pour vérifier la présence ou non de moustiques tigres à proximité des cas identifiés dans le cadre de la surveillance épidémiologique	323
Traitements de lutte antivectorielle (*) pour éradiquer la présence de moustiques tigres à proximité des cas identifiés dans le cadre de la surveillance épidémiologique	266

^(*) Attention : Chaque cas peut avoir entraîné plusieurs prospections entomologiques ou traitements de lutte antivectorielle dans différents départements



A noter : l'ensemble de ces données sont précisées par départements dans le Bulletin hebdomadaire de surveillance diffusé par les équipes de Santé Publique France en Occitanie : Bulletin régional de surveillance du 23 10-2025

Agence Régionale de Santé Occitanie 26-28 Parc Club du Millénaire 1025 rue Henri Becquerel

CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

@ARS_OC

Contacts presse ARS:

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)

anne.cianfarani@ars.sante.fr

vincent.drochon@ars.sante.fr

Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse) A ce jour, 15 épisodes de transmission <u>autochtone</u> de chikungunya et 5 épisodes de transmission <u>autochtone</u> de dengue ont été identifiés depuis début mai 2025. Parmi l'ensemble de ces épisodes, 6 sont toujours actifs dans les départements suivants :

Faits marquants : le point sur les cas de transmission <u>autochtones</u> d'arboviroses par départements en Occitanie du 01/05/2025 au 22/10/2025

GARD

CHIKUNGUNYA

42

cas autochtones

Episodes terminés:

- 1 premier cas autochtone de chikungunya identifié le 11/06/2025 dans la commune de **Bernis**.
- Un second épisode de transmission autochtone de ce virus a été confirmé dans la commune de **Poulx** (10 cas) puis sur la commune de **Caveirac** (11 cas supplémentaires liés au déplacement pendant sa période de virémie d'une personne déjà identifiée sur la commune de Poulx). Au total, 21 cas autochtones dans ces 2 communes identifiés entre le 10/07 et le 1/09.
- 2 cas autochtones identifiés au 1/09 dans la commune de Milhaud
- 5 cas autochtones confirmés à St André de Majencoules,
- 2 cas autochtones confirmés dans le département sans que la zone de transmission ait pu être identifiée.

Episodes actifs:

- 9 cas autochtones confirmés à Nîmes au 18/09.
- 2 cas autochtones identifiés à Sommières au 16/10.

HÉRAULT

CHIKUNGUNYA

42

cas autochtones

Episodes terminés:

- 1 premier cas autochtone de chikungunya identifié le 27/05 sur la commune de **Prades-le-Lez**.
- Un second épisode de transmission autochtone de ce virus a été confirmé dans la commune de **Castries**. Au total, 17 cas autochtones ont été identifiés dans cette commune entre le 30/06 et le 05/08.
- 1 cas autochtone identifié sur la commune de Mourèze le 23/08

Episodes actifs:

- 12 cas autochtones identifiés dans la commune de **Mauguio** entre le 29/07 et le 10/09.
- 7 cas autochtones confirmés dans la commune de ${\bf Candillargues}$ au 7/10
- 3 cas autochtones confirmés sur la commune de **Ganges** au 6/09.
- 1 cas autochtone détecté le 12/10 dans l'Hérault sans que la zone de transmission ait pu être identifiée.

Agence Régionale de Santé Occitanie

26-28 Parc Club du Millénaire 1025 rue Henri Becquerel CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2 Contacts presse ARS:

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier) vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier) sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr

LOT

DENGUE

cas autochtone

Un premier cas autochtone de dengue dans ce département a été identifié le 20/07 dans la commune de Lalbenque. Cet épisode est terminé.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

DENGUE

1

cas autochtone

Un cas autochtone de dengue dans ce département a été identifié et confirmé dans la commune de Canet-en-Roussillon, cet épisode est terminé.

HERAULT

DENGUE

cas autochtone

Un premier cas autochtone de dengue dans ce département a été identifié et confirmé dans la commune de **Beaulieu**, cet épisode est terminé.

HAUTE-GARONNE

DENGUE

cas autochtones

Deux cas autochtones de dengue ont été identifiés et confirmés dans la ville de **Fonsorbes**. Un cas a été confirmé sur la commune de Roques. Ces épisodes sont terminés.

BON A SAVOIR

Autour de chaque cas signalé de dengue, de chikungunya ou de Zika, des investigations et mesures de gestion sont déployées par les services de l'État, l'ARS Occitanie, Santé publique France et Altopictus (Opérateur de démoustication de l'ARS), en lien avec les professionnels de santé du territoire. Ces actions comprennent notamment :

- Une enquête épidémiologique pour identifier l'ensemble des lieux d'exposition à risque.
- Des enquêtes entomologiques pour identifier la présence de moustiques tigre autour des lieux de passage de la personne malade.
- Des opérations de démoustication ciblées, visant à éliminer les gîtes larvaires et les moustiques adultes dans les secteurs concernés. Les riverains sont informés en amont de ces interventions.
- Une sensibilisation renforcée de la population autour des zones concernées.
- Une sensibilisation des professionnels de santé locaux pour renforcer le signalement de tout nouveau cas suspect.

Agence Régionale de Santé Occitanie 26-28 Parc Club du Millénaire 1025 rue Henri Becquerel

CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

Contacts presse ARS:

Vincent DROCHON

Anne CIANFARANI

vincent.drochon@ars.sante.fr Sébastien PAGEAU

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse) anne.cianfarani@ars.sante.fr

EN PRATIQUE

La lutte contre le moustique tigre, vecteur potentiel de maladies, s'appuie sur la mobilisation de chacun et l'adoption des bons réflexes pour éliminer les larves de moustiques près de chez soi :

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner
- Changer l'eau des plantes et des fleurs au moins une fois par semaine ou, si possible, supprimer ou remplir de sable les soucoupes des pots de fleurs
- Vérifier le bon écoulement des eaux et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu, couvrir les petites piscines hors d'usage
- Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes : débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité...

PRÉCISION UTILE concernant la circulation de virus West Nile

Cette année en Occitanie, cinq cas humains autochtones d'infection au VIRUS WEST NILE (Fièvre du Nil occidental) ont été détectés dans l'Hérault entre le 18 et le 25/08 sur les communes de Florensac, Agde (2), Pomerols et Castelnau-le-Lez et un cas a été identifié dans une commune du nord de la Haute-Garonne. Cette personne a été hospitalisée. Deux cas probable d'infection à West Nile Virus ont été identifiés dans le Tarn-et-Garonne. Contrairement aux virus du chikungunya, de la dengue et du zika, le virus de la Fièvre du Nil occidental se transmet aux hommes et aux chevaux par l'intermédiaire de moustiques essentiellement de genre Culex (il s'agit d'une espèce endémique, différente des moustiques tigres), le réservoir naturel étant constitué par les oiseaux et les moustiques. Dans les zones tempérées, la transmission de ce virus est saisonnière, lors de la période d'activité des moustiques (mai à novembre). Il n'y a pas de transmission interhumaine de ce virus, ni de transmission de ce virus via le moustique d'homme à homme. En dehors de la transmission vectorielle, la transmission de ce virus est rare, mais possible, par transfusion sanguine et par transplantation de greffons. Les investigations et mesures de gestion habituelles autour de ces foyers comprennent donc à la fois une sensibilisation des professionnels de santé et de la population, des actions de lutte anti-vectorielle et une sécurisation des dons de sang et de greffe.

Le site de l'ARS Occitanie

Le site du Ministère du Travail, de la santé des Solidarités et des familles

Le bulletin national de suivi épidémiologique de Santé publique France

Le dernier bulletin de surveillance diffusé par les équipes de Santé publique France en Occitanie

Agence Régionale de Santé Occitanie 26-28 Parc Club du Millénaire 1025 rue Henri Becquerel CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

Vincent DROCHON

Contacts presse ARS:

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)

vincent.drochon@ars.sante.fr

Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr